

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

RÉDACTION : 7460

L'IMMIGRATION CANADIENNE

VI

Les réformes à faire dans la loi

L'ABOLITION DE L'INFLUENCE POLITIQUE

UN SOUS-MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

L'EXAMEN A L'ÉTRANGER

Il est impraticable, dit-on, de faire faire l'examen médical de l'immigrant par des médecins autorisés à cette fin, dans la région même d'où il est originaire. Il faudrait pour cela une entente avec plusieurs pays, et aussi un personnel nombreux et coûteux, disent plusieurs mé-

(SUITE A LA 2ème PAGE)

BILLET DU SOIR.

LES AFFAIRES

Et c'est dommage pour la grandeur commerciale de l'Allemagne, parce que ces produits made in Germany, sur lesquels la concurrence s'exerce, de nos jours, de moins en moins, eussent fait prime sur presque tous les marchés. Il n'y a guère que la province de Québec qui, de cause de sa production domestique suffisante, n'eût offert qu'un débouché médiocre.

Léon LORRAIN.

CHARITE INTELLIGENTE

Ajoutons qu'en achetant de bonne heure, les clients ont le double avantage d'avoir un meilleur choix et d'examiner tout à leur aise ce qu'ils veulent acheter — chose impraticable dans la bousculade des derniers jours.

О. Н.

SUR LE PONT D'AVIGNON....

* * *

L'Officiel vient de publier la nomination de M. L. P. Pelletier, le ministre des postes, comme lieutenant-colonel honoraire du 87ème régiment de Québec. Comme ça si jamais "la guerre civile" éclate, M. Pelletier marchera à l'ennemi. Le poste est sauf.

Il est malheureux que ce souhait ne s'accomplisse pas : si les moutons paissaient sur les coteaux de la province, et qu'il en eût moins dans les parlements, elle s'en trouverait bien mieux.

Le Veilleur.

LETTRE DE QUÉBEC

LE DEBAT CONTINUE

les conditions où elles sont offertes parce que ce serait ouvrir la porte aux empiétements constitutionnels, dont on se repentirait le jour où les mêmes tentatives se feraient au point de vue de l'instruction publique. Qu'est-ce que les provinces pourraient répondre à ces questions ? Elles fonderaient un nouveau journal académien.

RECTIFICATION

Le président de l'Assemblée législative nous prie de dire que M.

RECTIFICATION

Le président de l'Assemblée législative nous prie de dire que M. Victor Pelletier n'a pas été nommé assistant sergent d'armes; il remplacera temporairement le sergent d'armes appelé auprès de sa mère malade.

LA BENEDICTION SOLENNELLE DE DOM PACOME GABOURY

Elle a eu lieu hier, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal, entouré de plusieurs évêques et Abbés cisterciens et d'un grand nombre de prêtres et de laïcs

par les moines, selon les mélodies grégoriennes. Après l'épître eurent lieu les cérémonies de la bénédiction abbatielle: récitation de psaumes et chant des litanies des saints, en somme, à peu près les mêmes cérémonies que celles qui ont lieu pour la consécration des évêques.

H P

L'IMMIGRATION CANADIENNE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

decins américains intéressés à cet aspect de la question de l'immigration. Se servir de médecins de la région, ajoutent-ils, c'est s'exposer à ce que ceux-ci donnent des certificats plus ou moins exacts, pour des motifs personnels. Il arrive souvent, à l'heure actuelle, que des immigrants apportent des certificats de santé obtenus des médecins de leur pays; et, la plupart du temps, disent les autorités américaines, ces certificats sont mal faits, et rédigés de manière à induire l'examineur américain ou canadien en erreur.

Le système préconisé actuellement, aux Etats-Unis, par ceux qui s'intéressent à cette question, ce serait l'examen préalable des immigrants aux principaux ports de mer européens où ils s'embarquent pour les Etats-Unis, examen fait, non à l'heure d'arrivée, mais après deux jours de mise en observation de l'immigrant, à ce port, dans un local affecté à cette fin, puis nouvel examen à bord du paquebot par un médecin de l'Etat, choisi dans le service de la santé publique, et payé par l'Etat, et enfin, troisième examen au port d'arrivée, en Amérique. A l'avant-dernière session des Chambres américaines, elles adoptèrent un bill relatif à cette inspection à bord, par des médecins de l'Etat. Mais, à cause de certaines clauses relatives au degré d'instruction de l'immigrant, l'ancien président, M. Taft, mit son veto à ce bill. Il est probable que ce projet de loi, amendé de manière à le rendre acceptable au président, reviendra devant le congrès, d'ici à peu de mois. S'il devient loi, l'examen médical des immigrants à bord, par un médecin de l'Etat, aura lieu. Dans ce cas, il faudrait que l'on organisât un régime analogue; sans quoi les immigrants indésirables, mis au courant de la situation, se dirigeraient vers le Canada, s'ils en croient pas pouvoir réussir à subir la triple examen américain. Puisque les Etats-Unis ont décidé pratiquement d'établir ce système, ne serait-il pas possible que le Canada conclût avec eux une entente amicale d'après laquelle le médecin américain représenterait son gouvernement dans un port d'embarquement européen examinerait aussi les immigrants à destination du Canada? Le Canada pourrait payer une partie des appointements de ce médecin, et bénéficierait de ce service international. La question d'établir ce triple examen, pour les immigrants à destination du Canada, vaut d'être étudiée, disent des autorités.

D'AUTRES AMÉLIORATIONS

Il faudrait aussi, entr'autres amendements à faire subir à notre loi de l'immigration, faire disparaître la clause IV, — les permis d'admission sans nul examen; — décréter la vente à l'encan, comme aux Etats-Unis, de tous les privilèges accordés aux agents de change, aux restaurateurs, aux propriétaires d'échoppes, à l'hôtel de l'immigration, — tous privilèges accordés aujourd'hui gratuitement à des amis politiques, et qui ne rapportent pas un sou à l'Etat, tandis que, à New-York, ils donnent des milliers de piastres au trésor fédéral; — établir une maison de détention civile tout à fait séparée de la maison de détention médicale, et sous une administration distincte; construire un hôpital neuf, ou améliorer sur maints points l'hôpital actuel de Québec, destiné aux immigrants sous observation médicale; établir des pavillons distincts pour les maladies contagieuses; munir l'établissement d'appareils de fumigation et de désinfection, pour les hardes et le linge des immigrants, lors du débarquement; organiser ici, comme cela s'est fait aux Etats-Unis, un service appelé le *caser des refusés*, dont cette enquête traite plus longuement, dans un article précédent; imposer une amende considérable, recouvrable sans formalités de justice, — cela se pratique, aux Etats-Unis, — aux compagnies de navigation qui amènent ici des idiots, des imbéciles, des épileptiques, des personnes atteintes de tuberculose ou de maladies repoussantes, ou contagieuses, et dangereuses; obliger ces compagnies à afficher dans leurs agences, à l'étranger, en plusieurs langues, les conditions d'admission au Canada, — quant à l'examen d'Etat civil, à l'examen physique et mental, et à la somme d'argent exigée de l'immigrant qui se présente pour entrer au pays; — contraindre ces compagnies à faire imprimer ces renseignements sur les billets de passage qu'elles vendent aux immigrants; décréter l'inspection rigide des navires qui transportent des passagers d'entrepreneur, et faire surveiller secrètement, par des inspecteurs déguisés en immigrants, comme cela se fait en certains pays, la manière dont les compagnies traitent cette classe de voyageurs; enfin, établir l'examen tant civil que physique et mental des immigrants venus au Canada en première classe, examen qui n'existe pas encore, ce qui donne lieu à de nombreux abus, depuis 1897.

Une autre réforme aussi s'impose, dans l'intérêt des provinces et des municipalités. A l'heure actuelle, les autorités préposées au service de l'immigration laissent entrer au pays, chaque année, soit d'après la clause IV, soit d'après l'autorité du ministre, *as a matter of grace*, des centaines de gens faibles d'esprit, ou imbéciles ou même idiots. Il faudrait que le pouvoir central, quand il permet l'entrée d'un individu de cette catégorie, en notifiât les autorités municipales et provinciales de la ville, ou de la province qu'il indique comme point de destination finale. Car, si cet immigrant devient à charge à l'Etat, ce sera cette province ou cette municipalité qui devra payer ses frais d'entretien dans la maison de santé ou l'asile d'aliénés où il sera interné. La loi actuelle ne pourvoit pas à ce que le ministre de l'Intérieur avertisse les provinces ou les municipalités vers lesquelles se dirigent les gens admis en dépit de leur faiblesse d'esprit; et le ministre se garde bien de le notifier. Il y a là un abus manifeste. Le nombre des fous augmente de manière alarmante dans toutes les provinces canadiennes; elles déboursent toutes des milliers de piastres par an pour l'entretien de ces aliénés, dont les deux-tiers sont d'origine étrangère, disent les statisticiens des différents ministères provinciaux. Et cependant le ministre fédéral, responsable en grande partie, vue son manque de surveillance de l'immigrant, de cet état de choses, ne s'occupe nullement d'elles. Il est surprenant que les autorités provinciales n'aient pas fait de représentations au ministre fédéral, à ce propos, lors de la dernière conférence interprovinciale, à la fin d'octobre 1913.

Georges PELLETIER.

LUNDI: L'immigration privée et le droit d'entrée.

LA GUERRE A NOTRE LANGUE

Les presbytériens du Manitoba demandent que l'anglais soit seul employé dans les écoles de la province.

(Service de la Presse Associée). Winnipeg, 13.—Le synode presbytérien a, dans sa séance d'hier soir, adopté une résolution qui demande au gouvernement fédéral d'amener l'acte des élections. Le synode se propose aussi pour les écoles nationales où l'enseignement ne se fera qu'en anglais, pour l'abolition du bar et une meilleure observation du dimanche au Manitoba.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

BRAVOURE DE NOS POMPIERS

Le chef de district Giroux nous a déclaré, ce matin, qu'il incendie d'hier, au No 157 rue Dufresne, il a demandé à ses hommes, un acte de bravoure.

«Lequel d'entre vous, dit-il, est prêt à risquer sa vie pour sauver la famille Champagne?»

Les pompiers Brisebois et Carrière répondirent à l'appel et nos lecteurs savent leur sauvetage des sinistres. On doit les citer à l'ordre du jour et M. Giroux rédige son rapport en conséquence.

TUE PAR UN CONVOI

(De notre correspondant). Sherbrooke, 13.—M. A. Cliche, chef de train à l'emploi du Québec Central, a été tué, ce matin, à Scots Mills, dans la Beauce, au moment où il procédait à l'accomplissement de quelques wagons. Le train de marchandises No 27 qui dirigeait, avait quitté Lévis, vers minuit, pour Valley Junction. Arrivé à Scots Mills, le train fut divisé en deux pour laisser quelques wagons sur une voie d'évitement. C'est au cours de ces opérations qu'une partie du train placée au haut d'une rampe partit soudain et alla frapper l'autre partie placée plus bas, et sur laquelle se trouvait le conducteur Cliche. Celui-ci fut tué instantanément.

Le «BULLETIN DE LA FERME» donne des renseignements sur toutes les questions agricoles. Très intéressant pour le cultivateur. Pour informations, s'adresser à 1239 rue Saint-Valier, Québec.

L'ENQUETE SE CONTINUE

LE TERRAIN DE LA RUE DU COUVENANT A SAINT-HENRI. — UN AGENT QUI NE TIEN PAS DE COMPTABILITE. — LE TERRAIN DE BORDEAUX.

La Soeur McKenna, dépositaire-générale des Soeurs Grises, qui arrive de voyage, a rendu son témoignage devant le tribunal d'enquête, hier après-midi, sur la vente du terrain de la rue du Couvent à Saint-Henri. M. Saint-Cyr, qui est l'agent de la Communauté depuis bientôt dix ans, lui a d'abord dit que la ville avait l'intention d'acheter un terrain rue du Couvent, et qu'elle avait jeté les yeux sur celui appartenant aux Soeurs Grises. Tout de suite elle lui a déclaré que la Communauté n'accepterait de vendre à \$110 le pied. Plus tard M. Saint-Cyr lui a dit que la ville achèterait même à \$150 le pied; elle n'a pas attaché d'importance à ces paroles parce qu'elle ne croyait pas la chose réalisable, vu que ce terrain n'avait été payé que 55 sous le pied il y a à peine deux ans. Elle déclare que la Communauté n'a payé de commission à personne, pas même à Saint-Cyr. La séance n'edt pas été complète sans M. J. P. Grace, qui est son poste. Bien que faisant de grosses affaires dans les immeubles, M. Grace ne fait pas de comptabilité, mieux que cela, il fait tous les jours de gros paiements dont il ne prend pas même de reçus. Ceci explique préventivement comment il se fait que de gros montants que la ville lui a payés, ne peuvent être retracés nulle part.

Il est la probabilité gardée dans son coffre-fort, jusqu'au moment où, ayant besoin d'argent, il en a disposé de main à main, et sans formalité. L'échevin O'Connell se rappelle bien peu les choses qui se sont passées au Conseil relativement à ces achats de terrains. Il ne sait qui a fait objection aux rapports des commissaires, ni qu'en différentes circonstances un vote a été pris. Il sait bien pourtant qu'on n'a jamais dit dans son entourage que quelqu'un de ses confrères ait profité des achats de terrains faits par la ville.

Dans l'affaire du poste de police à Bordeaux, M. Ménard, agent d'immeubles, déclare qu'il aimait mieux consentir une option à M. J. P. Grace que d'essayer de faire la vente lui-même. Il y a trop de monde à voir à l'Hôtel de Ville. «Je savais que M. Grace était bien connu des commissaires avec qui il avait fait plusieurs transactions et je savais qu'entre ses mains la cause irait à bonne fin», répond le témoin.

L'institut Pasteur

(Service particulier). Paris 14.—L'Etat et le monde de savant fêtent aujourd'hui, les noces d'argent d'une des plus grandes oeuvres dont s'honore l'humanité, l'Institut Pasteur. Le président de la République, M. Poincaré et le président du conseil, M. Barthou, assistent à cette fête, entourés des membres du bureau de l'Institut et des représentants de tous les corps savants du monde entier. Par une coïncidence pleine de souvenir de tristesse, c'est M. Poincaré qui est appelé aujourd'hui à prononcer le discours d'anniversaire, comme ce fut lui qui prononça l'éloge funèbre sur la tombe du grand savant, en 1895.

L'Institut, fondé à Paris, en 1886, par une souscription publique internationale, fut inauguré le 14 novembre 1888. Il fut ouvert sur l'initiative de l'Académie des sciences, pour le traitement de la rage suivant la méthode Pasteur.

Une nouvelle souscription, dont la presse prit l'initiative, fut ouverte en 1894, après la communication de Roux sur le traitement de diphtérie par le sérum de Beirng pour la fondation d'un institut sérothérapique. Le produit de cette souscription fut en partie consacré à l'installation dans le domaine de Garches, d'écuries pour les chevaux destinés à fournir le sérum. Enfin de généreux donateurs permirent de compléter l'entreprise par la création d'un hôpital de 100 lits et d'un institut de chimie biologique. L'ensemble comprend aujourd'hui quatre instituts différents: l'institut sérothérapique; l'institut sérothérapique; l'institut de chimie biologique et l'hôpital pasteurien.

L'ACCIDENT DU CANAL LACHINE

CINQ CADAVRES ONT ETE REPECHES JUSQU'ICI.

Trois nouvelles victimes de l'épouvantable accident d'aujourd'hui ont été repêchées dans le canal Lachine. Ce sont Armand Chretien, âgé de 28 ans, demeurant rue Hôtel de Ville, il a été identifié à la morgue par M. O. Pelletier, 337 rue Plessis. Léon Hémant, 19 ans, demeurant au No 4 de la rue Thibault, a été identifié par M. J. P. Grace. John Ponczuk, 23 ans, demeurant au No 253 Saint-Urbain; ces deux derniers sont des Roumains; ils ont été identifiés par l'interprète Main-nof.

Deux avaient déjà été retirés de l'eau immédiatement après l'accident. Les deux autres, un nègre, âgé de 33 ans, 47 Lussigny et William Leucy, 27 ans, 88 Quessel.

Ceux qui manquent encore à l'appel sont Michael Rush, 24 ans, 12 Saint-Justin; Costen Panchuky, 20 ans, 38 Vitré; Léon Romanuk, 19 ans, 12 Saint-Justin; Aloïsi Olar, 25 ans, 12 Saint-Justin; Louis Demit-jolm, de la Côte Saint-Paul; et Harry Stinson, de Boston.

Plusieurs témoins de l'accident s'accordent à dire qu'il y avait près d'une vingtaine de personnes sur le radeau lorsqu'il chavira et alors le nombre des victimes serait plus considérable qu'on ne l'avait d'abord cru.

NOMINATION

(De notre correspondant). Québec, 13.—A été nommé comptable de la branche de ventes, section ouest du département des terres pour succéder à M. Henry Thompson, démissionnaire.



Q'UN homme échange un clavier de marque quelconque pour l'UNDERWOOD, cela se voit tous les jours.

Mais il est rare que l'on voie un homme échanger l'UNDERWOOD pour une machine d'une autre marque.

Pourquoi?

C'est que l'UNDERWOOD est incomparable. C'est la machine que vous achèterez tôt ou tard.



United Typewriter CO., LIMITED
109 Notre-Dame O.
MONTREAL
dans toutes les principales villes du Canada.

Vente Importante

Nous avons décidé de faire une vente d'écoulement général de tous les vêtements de cette saison. Au lieu de les conserver jusqu'à l'année prochaine, nous avons réduit les prix jusqu'à la dernière limite. Les dames qui le désirent peuvent faire une économie de

20% à 50% sur nos élégants vêtements prêts à porter.

QUELQUES

Articles Spéciaux pour Samedi :

MANTEAUX
dans toutes les dernières nuances et nouveaux modèles. Rég. \$12.50 à \$18.00, pour

\$8.95

BLOUSES
en lingerie et linon. Rég. \$1.50 à \$3.00, pour

95c

ROBES
en serge et drap vénitien. Rég. \$6.50 à \$9.00, pour

\$4.85

KIMONOS
en écarlate et crêpe. Rég. \$2.25 à \$3.50, pour

\$1.98

SLOVES

Vêtements tout faits pour Dames

523 rue Ste-Catherine Est, Coin de la rue Saint-Timothée.

EMILIANO RENAUD A LA SALLE WINDSOR

Emiliano Renaud semble avoir cette chance rarissime d'être prophète chez soi. Le nationalisme, en art comme en autres choses, est assez inconnu ici, et jamais on ne consentait à reconnaître du talent à un artiste s'il n'avait été cherché sa consécration à l'étranger. Encore cela ne suffit-il pas toujours. Nous pourrions citer une chanteuse, comédienne consommée, douée par ailleurs d'une voix remarquable, consacrée par l'Opéra Comique et le Covent Garden, que l'on note criminellement dans l'oubli, à Montréal, sa ville natale.

C'est pas le cas de Renaud. La salle Windsor était pleine à quel-ques places près, mercredi soir. Et le public s'est montré fort sympathique en applaudissant les compositions de l'auteur avec une préférence visible quand il les a données en rappel.

Emprisonnons-nous de dire que M. Renaud justifie éminemment l'engouement du public. Il est maître de son art difficile. Les touches rendent sous ses doigts tout ce qu'il leur demande, et nul ne sait mieux que lui exprimer la délicatesse et la mélancolie distinguée de Chopin.

Chopin et Liszt voilà les deux auteurs préférés de Renaud, semblerait-il d'après son programme, et qui sonnerait à l'en blâmer des gens qui aiment être remués par un morceau de musique, au fond d'eux-mêmes. La musique de Chopin, c'est gracieux, léger et triste à la fois comme un vol de libellule sur un fond de ciel gris; Liszt, c'est le maître incontesté du piano qui connaît toutes les ressources du clavier et lui fait rendre des richesses d'harmonies qui étonnent.

Ludwig Schytte, que nous devons confesser n'avoir pas entendu à cause d'un règlement intelligent qui frappe les retardataires d'exclusion. Dans les douze études de Chopin, M. Renaud a montré la diversité prodigieuse de son talent et sa manière originale et sûre d'interpréter le grand pianiste polonais.

Dans les trois derniers numéros du programme, tous descriptifs, il nous a fait sentir avec des notes la fraîcheur et la limpidité d'une source, d'après Liszt, puis tout le bruit des vagues en colère passe de sombres harmonies sur le clavier dans saint François de Paul marchant sur les flots. Dans le morceau intitulé «Dans les Bois», Liszt a cueilli toute l'harmonie des feuilles murmurantes des ruisseaux bavards et des cris divers des animaux et il en a fait une évocation radiante de la forêt que Renaud a rendu fidèlement. Enfin la clochette a terminé gaielement de ses gaies sonnaillies la soirée.

Aux rappels, fréquents, M. Renaud a donné des morceaux de sa composition, que le public a fort goûtés.

VISITE AU FILTRE

Les commissaires ont visité hier les travaux de construction du filtre et d'agrandissement de l'aqueduc. La partie du filtre déjà construite sera mise sous l'eau pendant l'hiver, pour la protéger contre la gelée. On inondera le plancher de 4 ou 5 pieds d'eau. Une fois terminée le filtre sera recouvert d'une épaisseur de trois pieds de terre.

Au canal de l'aqueduc, les commissaires ont remarqué que le travail avance rapidement. La Compagnie Cook veut terminer le travail dans la terre molle et automne, et garder le roc pour l'hiver.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. Saint-Laurent, Montréal.

TAILLEUR

On demande un tailleur connaissant bien la coupe et la couture pour enseigner aux élèves de l'Ecole de Réforme. S'adresser 341 DeMontigny Est.

VENDEUR

On demande un vendeur d'expérience pour la vente de calendriers et nouveautés pour la plus grande maison de l'Empire britannique. Des références sont exigées de tous les aspirants. Territoire: la province de Québec. Une excellente position pour le bon homme. Adressez-vous à chambre 68, 112 rue Saint-Jacques, entre 9 et 11 heures 30 le vendredi et le samedi.

A VENDRE

Un engin à vapeur type Corlis, système le plus économique, 30 forces, avec bouilloire de 50 forces, en excellente condition, et pouvant porter 100 livres de pression, à vendre à bas prix. Ces appareils peuvent être vus chez MM. Casavant Frères, facteurs d'orgues à Saint-Hyacinthe. A vendre aussi un moteur à gaz ou à gazoline, de 5 forces, en bonne condition. Pour information s'adresser au même endroit.

DIVERS

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes. Vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Radicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

CARTES

Venez voir notre stock de cartes de Noël et Nouvel An offert à réduction. Oka Sign Co., 409 Cadieux Est 3484.

PRETS

Prêts hypothécaires. Achat de balances de prix de vente. S'adresser à Z. Mayrand, notaire, 1131 rue Saint-Denis. Phone Saint-Louis 1120.

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No 182 rue Sanguinet.

A LA COMMISSION DES INCENDIES

Le commissaire Ritchie a disposé de quatre enquêtes sur des incendies, et a examiné 10 témoins hier après-midi.

L'incendie, allumé chez J. A. Thorm, sur la rue Prud'homme, a été causé par une allumette en feu jetée par un enfant dans un panier à déchets. Les dommages sont de \$350, compensés par une assurance de \$1,000.

Un petit feu découvert, le 8 de novembre, dans une garde-moteur, a causé des dégâts au montant de \$75.00 dans la maison de Patrick McCarthy, numéro 136, rue Young. Origine inconnue. Assurances, \$600.

On n'a pu établir le montant des pertes dans l'incendie qui dévasta, le 11 courant, le magasin de merceries de Mlle Clara Minard, 187, rue Saint-Catherine est. Le stock était assuré pour \$800, et les meubles du magasin pour \$1,200.

M. Benjamin Franklin, 852, rue Saint-Denis, marchand de costumes pour dames, a subi des dommages au montant de \$800 dans le feu du 11 novembre. Assurances \$3,500. Origine inconnue.

TRIBUNES LIBRES

LE FRANÇAIS A LA CIE DES TRAMWAYS

On nous écrit :

«Depuis quelque temps, on pénètre en vert olive les voitures de la compagnie des tramways, disons entre parenthèse que c'est une heureuse innovation, eh bien, je me suis aperçu qu'à l'avant de chacune de ces voitures il y a, sur un des carreaux qui forment la caisse du garde-moteur, l'inscription anglaise suivante: «Do not talk to the motorman». Hier je me trouvais debout près de cette inscription, je suis venu sur le point de demander au garde-moteur de me la traduire. Je m'en suis abstenu à cause des dangers que court un garde-moteur distrait... La Compagnie devrait mettre les voyageurs en garde «dans les deux langues» contre cette cause possible d'accidents.

«Je suis convaincu que la meilleure manière de tenir en éveil la mémoire d'une compagnie d'utilité publique est de lui faire des observations en public. Voilà pourquoi je vous signale ce dernier oubli de la compagnie des tramways.

Votre tout dévoué. A. V.

A PROPOS D'ANNONCES

Au coin nord-est, des rues Boulevard Saint-Laurent et Bernard, immédiatement à côté de l'hôtel G.P.R. une affiche réclame à attirer les regards des passants, par son originalité. La brasserie Anheuser-Busch, St-Louis, U.S.A. tente de prouver que sa bière est la plus ancienne sur notre continent, en se servant du mensonge et en dénaturant l'histoire pour arriver à son but. Cette affiche représente un canot chargé de provision et au-dessus «Budweiser» et au-dessous «First everywhere» et au-dessous du canot «Marquette and Joliet descending the Mississippi 1673».

Le père Marquette est debout, à l'avant du canot, son chapelet dans la main gauche, et brandissant de sa droite, un objet, qui de loin, ressemble à une croix. Joliet est à l'arrière. Il est évident que le père Marquette et Joliet n'avaient pas de Budweiser dans leur canot. C'est une honte, pour la Anheuser-Busch, de se servir d'un sujet religieux pour avancer son commerce. Les catholiques devraient protester contre un tel dévergondage.

Louis BELANGER.

VOYAGE EN ANGLETERRE

Londres, 14.—Le bureau industriel de Winnipeg a envoyé ici Charles F. Rolland pour organiser un voyage en Angleterre d'hommes d'affaires canadiens.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2879.

Tél. Bell Main 1973.—Adresse télégraphique: Codes: Western Union, Ed. "Yrrab".

LEOPOLD BARRY LL.B.

Avocat et Procureur
Edifice Banque d'Ottawa, 23 rue St-Jacques
Chambre 4, Montréal.

Boite Postale 356.—Adresse télégraphique: "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1250-1251. Codes: Liebers.

C. H. CAHAN, C. R.

AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transpiration.—Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., LL.L.

Avocat
54 Notre-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Désery, Hochelaga. Tél. Bell. LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats.

Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555.

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Camille Tessier, LL.B.

PATTERSON & LAVERY

AVOCATS-PROCUREURS
SUITE III 180 ST-JACQUES
Tél. Bell 3999. Châmbre 309.
W. Patterson, C.R., Salles Lavery.
B.O.L. M. Lavery a son bureau du soir.
1 Saint-Thomas, Longueuil.

Résidence: 180, Jeanne-Mance
Tél. Est 5973.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B.

AVOCAT
Tél. Main 218. Chambre 53.
97, rue Saint-Jacques.

Résidence: 180, Jeanne-Mance
Tél. Est 5973.

GUY VANIER, B.A., LL.L.

AVOCAT
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76.
Tél. Main 2652.

NOTAIRES

BELANGIER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3555. Argent à prêter. Règlement de succession.

G. A. NORMANDIN

NOTAIRE
205 Saint-Jacques. Tél. Main 8161.

Dr M. LEMOYNE

267 SHERBOURKE EST
(Près St-Jacques) Châmbre 309.
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

DENTISTES

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgien-Dentiste, Tél. Bell, Est 3549, 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

De GASPE BEAUBIEN

Ingenieur-Conseil, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

ARCHITECTES

LAFFRENIERE, J. L. D.—A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 837. 523 Lafontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

RO

POLITIQUE ETRANGERE

HUERTA CEDERA-T-IL ?

Le président du Mexique aurait demandé le retour à Mexico de M. Lind, l'envoyé de M. Wilson, afin de reprendre les pourparlers

Huerta serait prêt à soumettre sa démission au congrès mexicain

Mexico, 14. — Les membres de la famille officielle du président Huerta travaillent activement à la reprise des négociations et président que le général Huerta consentira à faire des concessions qui seront trouvées satisfaisantes par les Etats-Unis.

Le ministre mexicain de l'Intérieur, Manuel Garza Aldape, a vu M. O'Shaughnessy, chargé d'affaires américain, hier, et lui a demandé de faire tout en son pouvoir pour engager son gouvernement à ajourner son action en attendant que les fonctionnaires mexicains puissent se mettre en rapport avec M. Lind à Vera-Cruz. Il base sa demande sur la prétention qu'il a été impossible mercredi de rejoindre le président, qui s'était absenté de la ville.

Le chargé d'affaires américain n'a pu donner que peu d'assurance au ministre sur le résultat de sa démarche auprès de M. Lind.

On croit que le général Huerta veut proposer un compromis. On dit qu'il se familiarise avec l'idée de donner sa démission de président, mais il voudrait soumettre sa démission au nouveau congrès dont le président Wilson veut empêcher la convocation.

Les amis de Huerta ont été informés que les Etats-Unis ont absolument opposés à certaines mesures que le congrès pourrait adopter, et s'il entre dans leurs plans de convoquer le congrès, ils feraient mieux de s'engager par écrit à lui soumettre les mesures qui rencontrent l'opposition de Washington.

L'OPTIMISME DE M. WILSON

Washington, 14. — L'appui que les puissances européennes donnent à la politique des Etats-Unis à l'égard du Mexique, donne au secrétaire Bryan et au président Wilson l'espoir que l'élimination du président Huerta sera bientôt un fait accompli.

Le blocus financier établi par les Etats-Unis a eu pour effet de rendre les bourses européennes inaccessibles au gouvernement mexicain, et la pression diplomatique exercée de tous côtés à Mexico a forcé les amis de Huerta à engager ce dernier à céder. A Washington on espère enfin que la solution du problème mexicain est proche.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne s'accordent à accepter le plan des Etats-Unis pour l'élimination de Huerta.

Le président Wilson avait préparé une déclaration exposant la situation à la lumière des rapports de son représentant, mais à la dernière heure il a reçu des nouvelles tellement favorables qu'il a ajourné la publication de ce document.

"Il y a dans cette affaire, a dit le président des éléments que je ne puis discuter à présent mais qui me paraissent beaucoup plus favorables."

POUR LA SECURITE DES ALLEMANDS

Berlin, 14. — Le gouvernement allemand a étudié hier l'opportunité d'aviser tous les sujets allemands résidant à l'intérieur du Mexique de se réfugier dans les villes de la côte où ils seront plus en sûreté. Il est probable que cette mesure sera adoptée sous peu.

Tokio, 14. — Les journaux de Tokyo félicitent le gouvernement de la décision d'envoyer un croiseur japonais dans les eaux mexicaines.

MLLE ASQUITH PRONONCE UN DISCOURS

La fille du premier-ministre d'Angleterre fait part de ses préférences pour un candidat adversaire de gouvernement.

Londres, 14. — A l'ouverture d'un bal à Brixton, Mlle Asquith, la fille du premier ministre, a fait une allocution qui a été une certaine sensation. Elle a dit, entre autres choses, qu'elle ne croyait pas qu'on répondrait de sitôt à la demande de faire des élections générales. Elle croit que si les libéraux ont perdu Reading et diminué leur majorité dans Litchfield, ce n'est pas dû au progrès du toryisme mais à la pénurie de travail chez le peuple.

ANGLETERRE L'AVIATION AUTOUR DE GIBRALTAR

Gibraltar, 14. — Le gouvernement anglais vient d'interdire à tout appareil aérien, sauf ceux de l'Angleterre, de voler au-dessus de Gibraltar. Il sera permis à tout officier anglais de faire feu sur tout avion qui enfreindrait cet ordre et n'obéirait pas aux signaux.

Le pilote sera passible d'un emprisonnement de deux ans, avec ou sans travaux forcés, ou de cinq ans de réclusion.

Le Japon s'en rapporte au bon sens du public pour l'écoulement des

Thés du Japon

Ce sont les seuls thés portant la garantie du Gouvernement — pour leur pureté.

quels ils vendaient des billets, la plupart d'entre eux agissant ainsi en dehors de leur occupation principale et ne connaissant rien des pays pour lesquels les billets sont vendus. Son devoir est de prévenir toute pratique frauduleuse, mais il n'a aucun contrôle sur les agents, bien que le système d'émigration fasse aujourd'hui une œuvre bonne et satisfaisante.

VOYAGE INDUSTRIEL EN ANGLETERRE

Londres, 14. — Au nombre des commissions dont M. Charles F. Rolland, du Bureau Industriel de Winnipeg, fait partie, il en est une qui s'occupe de préparer un voyage en Angleterre par les hommes d'affaires du Canada. Ce voyage s'effectuerait au printemps prochain. Au mois d'août suivant, les hommes d'affaires anglais rendraient la politesse aux Canadiens. Les Canadiens qui se proposent d'entreprendre ce voyage sont actuellement au nombre de quarante. Ils habitent tous à l'ouest des Grands Lacs et sont à la tête d'importantes industries. Ils se proposent de visiter les centres industriels de la Grande-Bretagne.

M. LLOYD GEORGE CANADIEN

Londres, 14. — Le sixième article intitulé : "Quelques représentants canadiens", que publie depuis quelque temps le "Times" de Londres, est entièrement consacré à M. N. W. Rowell, chef du parti libéral dans l'Ontario.

Sous le rapport des réformes sociales, le journal anglais compare le leader méthodiste à Lloyd George, le chancelier de l'Echiquier.

BULGARIE UN ULTIMATUM A LA GRECE

Sofia, 13. — La Bulgarie a envoyé à la Grèce, par l'entremise de la légation française, un ultimatum demandant :

1. Que la persécution des Bulgares en Macédoine cesse.

2. Que des droits d'autonomie soient accordés aux églises et aux écoles bulgares en Macédoine, comme ceux dont ils jouissaient sous le gouvernement turc.

3. La permission pour les Bulgares-macédoniens qui ont fui le régime de la terreur, de retourner dans leur foyer sans être molestés.

4. Que tous les Bulgares prisonniers en Grèce soient remis en liberté et que tous les prisonniers de guerre aient la permission de retourner en Bulgarie.

L'ultimatum est conçu en termes très forts et fixe un délai de huit jours pour l'acceptation des demandes qui y sont contenues.

MEXIQUE CE QUE DIT LE "GRAPHIC"

Londres, 13. — Le "Daily Graphic" dit : "Les troubles mexicains resteront mémorables dans l'histoire de la politique étrangère de l'Amérique, et cela pour des raisons différentes de celles que l'on suppose généralement. Déjà ils ont amené une extension remarquable de la doctrine Monroe et ils rendront probablement le même service au pan-américanisme au point de vue de la force et de l'organisation."

"L'idée du président Wilson est que la situation mexicaine constitue un problème non seulement d'intérêt pratique pour les Etats-Unis, mais d'intérêt moral pour toutes les républiques américaines. En conséquence, il voudrait convoquer toutes ces républiques en un conseil commun pour la solution du problème mexicain. L'idée est frappante et peut avoir, si elle réussit, des conséquences énormes."

COVARRUBIAS ACCEPTERAIT LA PRESIDENCE

Londres, 13. — Dans une déclaration faite hier soir au sujet des affaires mexicaines, señor Covarrubias, ancien ministre du Mexique en Russie, dit qu'il ne recherche pas la présidence, mais qu'il l'accepterait volontiers s'il y était appelé par le peuple mexicain. Il a fait cette déclaration parce qu'on a rapporté qu'il pourrait devenir président de la république mexicaine. L'ancien ministre a aussi émis l'opinion que les rebelles lui porteraient s'ils étaient reconnus par les Etats-Unis.

SITUATION DE PLUS EN PLUS TENDUE

Mexico, 13. — Minuit a passé sans que le président Huerta ait indiqué son intention de se rendre aux demandes du gouvernement des Etats-Unis au sujet du Congrès nouvellement élu, dont on lui demande d'empêcher la réunion.

John Lind, représentant personnel du président Wilson, qui a quitté la capitale fédérale hier soir, est arrivé à Vera-Cruz, pendant que M. Nelson O'Shaughnessy, chargé d'affaires à la légation des Etats-Unis, attend des instructions de Washington. On s'attend généralement à ce que Washington donne instruction à M. O'Shaughnessy de fermer l'ambassade ou la confier à la légation de quelque puissance amie.

Ce ne sont là que conjectures, cependant, car on ne sait pas ce qui se passe au Palais National. On a représenté hier après-midi M. John Lind et Nelson O'Shaughnessy qu'on réalité le président Huerta n'avait pas été saisi de l'ultimatum.

VOIES SOUTERRAINES

Le président de la Compagnie des Tramways dit qu'il a envoyé à la Ville, hier soir, un état de ce qu'il demande et ce qu'il propose pour la amélioration du service. Il n'est pas sûr que ce renferme cette lettre mais il déclare que la Ville aura des voies souterraines si elle le veut. Nous sommes prêts, dit-il, à discuter la position avec les commissaires.

NOVEMBRE DOUX

New-York, 14. — Dans un câblogramme de Londres au "Herald", le signataire dit que le mois de novembre actuel est le plus doux que nous ayons eu depuis 14 ans. Il attribue cela au fait que les vents qui soufflent en ce moment viennent des tropiques, d'un régime entre les Açores et la côte ouest de l'Afrique.

LE CANAL CORNWALL

Ottawa, 14. — Au département des Chemins de fer et Canaux on a reçu hier plusieurs soumissions pour les travaux d'améliorations à l'écluse No. 20 du canal Cornwall. On commencera prochainement ces travaux.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

LES DROITS D'UN CHEF DE FAMILLE. — A PROPOS DU TUNNEL DU CANADIEN-NORD. — LA CENSURE ET LE CINEMA.

Le juge Beaudin a décidé une fois de plus en Cour de Pratique, hier après-midi, que les droits du père à la possession de son enfant sont inaliénables, parce que l'adoption n'existe pas dans la province de Québec. Il s'agit du bref d'habeas corpus ordonnant à Mme Lefebvre de produire en Cour l'enfant que lui avait confié son gendre, Adolphe Trépanier, après la mort de sa femme.

L'enfant est confié à la belle-mère et Trépanier avait signé un contrat à l'effet de ne jamais le réclamer, mais le juge a décidé qu'il ne pouvait y avoir de contrat pour lier le père en pareille circonstance. La seule raison qui pourrait suspendre ses droits c'est sa mauvaise conduite et il a été prouvé par les témoignages que Trépanier est un bon ouvrier, qui travaille tous les jours. Seulement la Cour a condamné chacune des parties à payer leurs propres frais.

Les requérants de la Compagnie du tunnel du Canadien-Nord ont éprouvé une surprise bien explicable quand le juge Beaudin leur a demandé de faire un dépôt de \$125,000, au lieu de mille dollars qu'ils offraient, dans la requête qu'ils présentaient pour avoir le droit de passer au-dessous de la maison de Mme Elisabeth-Eugénie Archambault, femme de M. H. B. Rainville.

La compagnie prétendait que cette somme était amplement suffisante pour couvrir les dommages qui seraient causés à la propriété, mais l'intimé réclamait de \$125,000 à \$160,000 prétendant que tel serait le chiffre des dégâts causés à la maison par les vibrations des trains électriques qui passeraient à 45 ou 60 pieds au-dessous.

Le juge a ordonné à la compagnie demanderesse de faire un dépôt de \$125,000 en ayant soin de spécifier que ceci ne devait influencer en rien la décision des arbitres, et leur faire croire que le tribunal estimait les dommages à ce chiffre.

On prépare actuellement des amendements à la loi régissant le bureau de censure des cinématographes de la ville, qui seront présentés à la prochaine session. Il est question de demander que les mêmes censeurs soient chargés de censurer les pièces qui se jouent dans les théâtres, et qu'on leur paie le double du salaire qu'ils ont actuellement et qu'ils prétendent inférieur à celui reçu par tous les censeurs des autres provinces.

12 morts, 100 blessés

Enfala, Ala., 13. — De bonne heure, ce matin, un train de voyageurs du Central of Georgia Railway, a quitté la voie, à 17 milles d'ici. Douze personnes ont été tuées et une certaine quantité de blessés, dont plusieurs mortellement. Le train était composé de cinq wagons à bord desquels se trouvaient des excursionnistes, en route de Ozark à Enfala.

On dit que le déraillement est dû au mauvais état de la voie. Un rail était brisé à cet endroit.

La nouvelle du désastre fut aussitôt télégraphiée à Clayton et des secours furent envoyés. Plusieurs médecins quittèrent Enfala et Ozark pour le lieu de l'accident.

AUX ASSISES

L'affaire Valade. — L'audition des premiers témoins est commencée. — Vi-te des lieux où s'est commis le crime.

La Cour du Banc du Roi a été saisie hier après-midi de la dernière cause du présent terme : celle de Pierre Valade, accusé présumé du meurtre de la jeune Ida Robertson, survenu au Grand Union Hotel, rue Notre-Dame Ouest, durant la nuit du 9 septembre dernier.

Le premier témoin entendu a été le Dr Dugas qui a fait l'examen post-mortem sur le cadavre de la petite victime.

Bien que la jeune Ida Robertson ait été odieusement outragée, le témoin attribue sa mort à une fracture du crâne.

M. F. R. Davis, de Plattburgh, N. Y., ayant fait un bref récit des circonstances qui ont entouré la mort de la fillette, lors de sa chute à l'Hotel Grand Union, le Dr Dugas corrobore le témoignage du Dr Dugas.

M. T. Robertson, père de l'enfant, est le témoin suivant. Son enfant était très soumise à ses parents. Disparue le soir du 9 septembre, c'est la "Gazette" qui lui apporta sa mort le lendemain. A l'enquête du coroner, il l'a reconnue ainsi que les effets qui lui avaient appartenu.

De nouveaux effets sont produits devant la cour par le grand constable A. Saint-Mars.

Les autres témoins de la victime rendent ensuite leur témoignage. Le sieur Jobin dit qu'elle a souvent été vue l'après-midi dans le voisinage où a été commis le meurtre ; mais pas le soir en question. Lydia Tremblay, par contre, dit avoir vu un homme ce soir-là sur la rue Notre-Dame, ressemblant à l'accusé, mais elle ne peut dire que c'est lui.

Mme Robertson est le dernier témoin de la séance. Elle n'a jamais vu l'accusé ; elle ne le connaît pas. Elle reconnaît cependant les effets de sa fille.

La défense fait alors la demande de visiter les lieux, où le crime a été perpétré, dans l'intérêt même de la cause. La cour accède ainsi que Me D. A. Lafontaine, avocat de la couronne, prie l'audience est suspendue.

Me A. Germain représente l'accusé.

MINE INCENDIEE

Victoria, C. A., 14. — Un incendie a dévasté, hier matin, la mine numéro 8, des "Canadian Collieries", propriété de Macdonald & Mann.

L'origine du désastre est inconnue, et les pertes sont de \$100,000.

Plusieurs millions de pieds de bois, et un vaste moulin à scie appartenant à la compagnie, furent la proie des flammes.

JUGEMENT AUJOURD'HUI

Ottawa, 14. — L'argumentation dans l'appel de la cause de l'événement et le Chroniqueur de l'Evening ont été terminés. La cour rendra jugement aujourd'hui.

Ce Nouveau Modèle
"Leader" Columbia
\$135 CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
Avec 48 Sélections

Le "Leader" est un nouveau modèle de Grafonola Columbia. Il est muni d'un puissant moteur silencieux Columbia à trois ressorts. Toutes les pièces sont montées sur le nouveau moteur en métal Columbia. La tonalité se règle par des Feuillets. Il a deux autres importantes et exclusives inventions Columbia, le levier de tonalité Columbia amélioré et le reproducteur No. 6, ainsi qu'un indicateur et régulateur de la vitesse. Il y a quatre porte-aiguilles qu'on ouvre ou ferme au moyen d'un bouton.

Cet instrument comporte un casier, pour 72 registres. La hauteur est de 41 1/2 pouces, la largeur de 18 pouces et la profondeur de 21 pouces.

En quart de chêne doré, fumé ou Early English, acajou d'un beau grain, ou noyer satiné, au choix.

N'achetez pas d'instrument avant d'avoir vu ce joli modèle. On fera les conditions de paiement pour convenir à l'acheteur.

Quartiers Généraux :
LAYTON BROS
Le premier magasin de Pianos de Montréal
550 rue Sainte-Catherine Ouest

Pour \$135 nous donnons avec l'instrument 48 SELECTIONS (24 registres Columbia doubles) AU CHOIX et 1,500 aiguilles assorties.

Columbia Records
Note the Notes

LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

Durant l'interruption du service de Téléphone dans la partie Main, nos clients sont priés de nous appeler au numéro

UPTOWN 7852

3 GANTS PERRIN

Durant l'interruption de notre service téléphonique, nos clients peuvent nous appeler aux Nos

Est 4351. Uptown 1068

PERRIN FRÈRES & CIE.
28 VICTORIA SQUARE

LE DOCTEUR BOUSQUET
des Hôpitaux de Paris

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge

REEDUCATION AUDITIVE (TRAITEMENT DE LA SURDITE)

Méthode Electrophonétique

Consultations 2 à 5 hrs. 324 SAINT-DENIS
et sur rendez-vous Tél. Bell: 4575 Est

The Atlas Construction Co., Limited
ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS EN BETON

Nous fournissons les estimés pour tous genres de batisses. S'adresser à

37 RUE BELMONT, MONTREAL.

AUX SESSIONS

Pour avoir forgé la signature de M. Joseph Giroux et avoir ainsi obtenu de la Banque Nationale, la somme de \$500, Alfred Saint-Pierre a été condamné hier en Cour des Sessions spéciales, par le juge Bazin à douze mois de prison.

Le premier novembre dernier, en retournant chez lui à Laval des Rapides, M. Georges A. Monette fut tout étonné de trouver installé dans son salon un nommé Joseph Saint-Pierre qui avait pénétré à l'intérieur hier par le juge Bazin. Traduit devant le magistrat Bazin, Saint-Pierre a été condamné à trois mois de prison.

— Accusé d'avoir dans la nuit du 11 novembre, pénétré par effraction au No. 1313 rue Craig Ouest et là avoir volé divers objets évalués à 75c, James O'Brien a été hier sentence à 9 mois de prison.

— Pierre Dubois contre qui pesaient deux accusations de vols de chevaux au Sault au Récollet a vu l'une de ses sentences suspendue hier par le juge Bazin. Pour l'accusation d'avoir volé un cheval, propriété de M. Ferdinand Dorion, Dubois devra passer douze mois en prison.

— Accusé d'avoir dans la nuit du 11 novembre, pénétré par effraction au No. 1313 rue Craig Ouest et là avoir volé divers objets évalués à 75c, James O'Brien a été hier sentence à 9 mois de prison.

— Pierre Dubois contre qui pesaient deux accusations de vols de chevaux au Sault au Récollet a vu l'une de ses sentences suspendue hier par le juge Bazin. Pour l'accusation d'avoir volé un cheval, propriété de M. Ferdinand Dorion, Dubois devra passer douze mois en prison.

ETABLIE EN 1849
L'AGENCE MERCANTILE BRADSTREETS
Bureaux dans tout le monde civilisé
BUREAUX AU CANADA
Ottawa, Ont. Montréal, P. Q.
Saint-Jean, N. B. Québec, P. Q.
Halifax, N. S. Toronto, Ont.
Vancouver, C. A. Winnipeg, Man.
Hamilton, Ont.
Réputation acquise par de longues années de travail intense, consciencieux et efficace.
JOHN A. FULTON
SURINTENDANT MONTREAL
Tel. Bell Est 5977. Le soir St-Louis 7817.

GUILBAULT & MAHER
INGENIEURS ET MACHINISTES

Contracteurs et Réparations Générales, Engins à vapeur, à gaz et gazoline, ELECTRICITE ET REPARATIONS D'AUTOS.

769a SAINT-ANDRE, MONTREAL.

GRECS ET TURCS FONT LA PAIX

Athènes, 14. — La Grèce et la Turquie ont signé un traité de paix aujourd'hui. Les délégués des deux pays en étaient venus à une entente mardi sur toutes les questions en litige et la rédaction du traité avait été commencée.

TROIS MORTS ET DOUZE BLESSES

Wooster, Ohio, 14. — Trois personnes ont été tuées et une douzaine blessées hier soir, dans le déraillement d'un train du Pennsylvania Railway allant vers l'est.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Heurt et Harrison, 25 rue Notre-Dame
Est, R. de Mestlé, gérant.

Aujourd'hui maximum : 47
Minimum : 25
Même date l'an dernier : 47
Aujourd'hui minimum : 25
Même date l'an dernier : 25

BAROMETRE

Sh. matin, 29.93; 11h. matin, 29.96;
midi, 29.98.

DEMAIN

Demain : beau et froid.

(Service de la Presse Associée)
Toronto, 14. — Il fait beau presque
partout dans le continent.

Lacs et Baie Georgienne, Ottawa et
Haut Saint-Laurent : beau et plus
froid aujourd'hui et demain.
Bas Saint-Laurent, Gouffre et Provi-
nces Maritimes : beau aujourd'hui. De-
main plus froid.

Supérieur : beau et plus froid au-
jourd'hui et demain.

SAMEDI, 15 NOVEMBRE

Ste-Gratude, village
Lever du soleil : 6 h. 58.
Coucher du soleil : 4 h. 20.
Lever de lune : 11 h. 12.
Coucher de lune : 9 h. 3.

Du 16 au 20 : pluies fréquentes.

"DROIT AU BUT"

Telle est la devise du Nationaliste.
Et cela veut dire — ainsi que le lec-
teur a pu le constater souvent —
que notre confrère du dimanche,
lorsqu'il traite d'une question d'in-
térêt public, qu'elle relève des pou-
voirs fédéraux, provinciaux ou mu-
nicipaux, n'est pas un flâneur ou un
à l'engueuler les partis, les clans ou
les coteries, mais donne nettement
son opinion, n'ayant en vue que le
bien public.

N'est-ce pas un journal comme ce-
lui-là que vous aimez lire ?

CEUX QUI NOUS RENSEIGNENT

Québec, 14. — Il y a cette année
dans la Galerie de la Presse, pour la
session provinciale, 15 représen-
tants de journaux, 7 anglais et 8
français. Ce sont : MM. G. Hamble-
ton, du Star; A. Vineberg, du Mail;
de Montréal; T. F. Loneragan, de la
Gazette; J. Richardson, du Herald;
W. J. Jeffers, du Daily Telegraph;
de Montréal; G. W. Ghewy, du Da-
ily Telegraph, de Québec; J. A. Da-
vis, du Chronicle; A. Cinq-Mars, de
la Presse; D. Potvin, de la Patrie;
L. P. Desjardins, de l'Action Socia-
le; J. A. Gagnon, du Quotidien; G.
Morisset, du Canada; J. Barnard,
de l'Événement; J. Dumont, du De-
voir; V. Desjardins, du Soleil.

DERAILEMENT MORTEL

UN HOMME A ETE TUE ET UN
AUTRE BLESSE DANS UN DE-
RAILEMENT A SAINT-LAM-
BERT, HIER SOIR.

Un homme a été tué et un autre
blessé dans un déraillement hier soir
à Saint-Lambert, la locomotive 2605
revenant à Montréal, ayant à son bo-
rd l'ingénieur, le chauffeur, et trois au-
tres employés : Smith, Alguire et Con-
nelly, sur l'avant de la machine.

Quelques centaines de pieds avant
d'atteindre la gare du village, la lo-
comotive déraila, et les trois hom-
mes sur le chassis porte, furent pré-
cipités sur le sol.

L'un d'eux, Wesley Smith, eut la
tête brisée par la locomotive, et un
autre, Elden Alguire eut la jambe
brisée; le dernier fut assez heureux
pour se tirer sain et sauf.

Le déraillement, Wesley Smith, âgé de 20
ans, demeurait à Verdun, sur la rue
Ethel, depuis son mariage au mois de
juillet dernier.

Elden Alguire, le blessé, qui fut
transporté à l'hôpital général, est âgé
de 33 ans et demeure 825 Wellington,
Pointe Saint-Charles. Il est marié et
père de 3 enfants.

PROMOTION DANS LA MILICE

Ottawa, 14. — En vertu d'un ordre
émis hier par le département de la
Milice, M. L. P. Pelletier, ministre
des Postes, est nommé lieutenant-colonel
honoraire du 8^e Régiment d'Artillerie,
Québec. La nomination date du 15
août dernier.

L'ACCIDENT DU CANAL LACHINE

VERDICT DE MORT ACCIDENTEL-
LE. — LE SIXIEME CADAVRE
RETROUVE.

L'enquête sur la mort des victimes
de l'accident survenu avant hier soir,
dans le canal Lachine à la cote
Saint-Paul, a été tenue ce matin.
Après avoir entendu plus de vingt té-
moins le jury a rendu un verdict de
"mort accidentelle".

Le témoignage le plus important
fut celui de George Markham, le Russe,
qui conduisait le chaland.
L'interrogatoire de ce témoin a duré
un peu plus d'une heure. Au moment
de l'accident 19 personnes se trou-
vaient dans l'embarcation qui pou-
vait en contenir 10. Les 8 ou 9 qui
étaient de trop ont sauté dans le ba-
teau après que l'échelle eut été ré-
tractée. Sur ce point plusieurs té-
moins qui se trouvaient sur la berge
du canal, corroborèrent les dires du
nautonnier. C'est encore un des pas-
sagers qui donna une poussette qui
conduisit le chaland à une vingtaine
de pieds de la berge, et le courant
qui est assez fort à cet endroit, l'en-
traîna encore plus loin. Comme Ma-
rkham s'efforçait de revenir au bord
le remorqueur passa et ses vagues fi-
rent couler l'embarcation, où tous
les passagers se renversèrent debout.
Markham fut sauvé par un nègre, Louis
Isaac, 147 Lussignan, qui est aussi
un des rescapés. D'autres témoins
ont affirmé que ce n'était pas l'habi-
tude de travailler tant de personnes à
la fois. Cependant M. A. Saint-Aubin
se rappelle avoir vu, une fois, 21
passagers à bord.

Les ouvriers se hâtèrent de seoir là
plus que d'ordinaire, à cause de
l'heure tardive; et de plus tous les
ouvriers (près de 500) furent con-
gédiés en même temps.

Ce matin un nouveau cadavre a été
retrouvé et transporté à la morgue
celui de Michael Russ, 24 ans, 12
Saint-Justin.

SUICIDE D'UN FONCTIONNAIRE

Mount Vernon, N.Y., 14. — John C.
Morrow, commissaire des travaux
publics de cette ville, s'est suicidé,
cet après-midi.

REVISIONS DE LA VULGATE

LE SECRETAIRE DU SAVANT BE-
NEDICTIN ANGLAIS, CHARGE
DE LE REMPLACER, A MONT-
REAL, NOUS PARLE DE L'OEU-
VRE DE DOM GASQUET.

SYMPATHIE PROTESTANTE

Mgr Aidan Gasquet, abbé-président
des Bénédictins anglais, ne pourra
venir à Montréal ainsi qu'il l'avait an-
noncé, pour cause de santé. Son état
n'est pas grave heureusement, mais
le spécialiste qui le traite à New-York
tient à ce qu'il reste sous sa surveil-
lance. Dom Gasquet a, par ailleurs,
des raisons spéciales de ménager ses
forces puisqu'il s'est engagé à prêcher
la station quadragesimale à la cathé-
drale de New-York. Devant l'impossi-
bilité de se déplacer, Mgr Gasquet
s'est fait représenter au Canada par
son secrétaire, benédictin érudit, Dom
Langdon. Il est impossible de rendre
la science plus aimable. Pendant plus
d'une heure ce savant religieux nous a
tenus sous le charme. Très réservé
sur ce qui concerne sa personne, "Je
n'ai pas de biographie," répondit-il à
nos questions. Dom Langdon parle
avec complaisance de l'oeuvre à la-
quelle il se consacre aux côtés de l'un
des plus grands exégètes de l'Eglise.
M. le chancelier de l'Archevêché
nous présente aimablement :
— Un reporter du journal de M. Bour-
rassa.

Le journal de M. Bourrassa ? Oh !
Je connais bien M. Bourrassa dont on
parle beaucoup à Londres.

Et après s'être absenté un instant
pour présenter ses hommages à Mgr
l'archevêque, Dom Langdon se met
complaisamment à notre disposition.
Il nous narre l'histoire de la commis-
sion pour la révision de la bible latine.
En 1907, ce fut dans la presse que
le pape avait décidé de préparer
une révision critique de la bible latine,
et avait confié cette tâche ardue à une
commission internationale de benédic-
tins. La commission établit ses quar-
tiers généraux à Rome, dans le grand
collège de Saint-Anselme, et se mit
à l'oeuvre. Le travail fut confié à la
présidence du supérieur général des
Bénédictins anglais, pour faire les ré-
visions et les corrections, on imprima
cinq mille exemplaires de la bible lati-
ne actuelle (Clementine), et les deux
tiers de chaque page furent laissés en
blanc. Munis de ces textes, les révi-
seurs se répandirent dans toutes les
principales bibliothèques d'Europe, et
pour chercher les anciens manuscrits
qui y sont conservés.

En plus des corrections textuelles,
on prit des photographies de tous les
textes qui constituaient l'une des plus
grandes richesses des archives vati-
cannes, sans compter que les photogra-
phies, ou les textes se détachent en
noir sur fond blanc, sont beaucoup
plus faciles à lire que les parchemins
originaux. On a déjà réuni, dans de
grands folios, plus de 40,000 photo-
graphies. Le travail est devenu tel-
lement considérable qu'on juge à propos
de rentrer dans des locaux plus vas-
tes, voilà pourquoi on recueille des
fonds avec l'approbation du Saint-
Père comme en fait foi la lettre du
cardinal secrétaire d'Etat.

La réalisation de notre projet (la
lettre est adressée à Dom Gasquet)
entraînera des dépenses considérables,
mais Sa Sainteté espère que vous re-
cueillerez les fonds nécessaires, com-
me personne ne peut se dissimuler les
grands avantages qui résulteront pour
la religion du travail entrepris par la
commission.

IMPORTANCE DE LA BIBLE.
— "Au point de vue de la religion,
parce qu'elle est le grand code moral
de l'humanité, au point de vue de la
littérature, parce qu'elle est le plus
ancien et le plus lu des textes, la Bi-
ble est le livre le plus important du
monde; elle est le document que la Chré-
tienté s'est centralisée dans l'ouest de
l'Europe la Bible latine ou la Vulgate
a été le pivot de toute la littérature
religieuse.

Les Pères de l'Eglise en contiennent
une foule d'extrait, la littérature
chrétienne ancienne en est imprégnée;
les chartes, les chroniques et les ac-
tes du moyen-âge sont basés sur elle,
et consistent, en une foule de cas, de
phrases entières et même de pages
entières à elle empruntées et de plus,
plusieurs langues de l'Europe moderne
sont basées sur elle. L'Eglise catho-
lique a fait de la Bible latine son
texte officiel et authentique. Elle
l'emploie dans ses prières (à la
messe dans le bréviaire) et dans l'en-
seignement de la théologie. Toutes
les traductions de la Bible dans les
autres langues sont prises dans la
Vulgate, à tel point nous dit Dom
Langdon que la commission alleman-
ne à laquelle le parlement prussien
avait voté une somme de 400,000
marks, a suspendu ses travaux, pour
attendre les résultats de l'enquête
des recherches de la commission ca-
tholique quand elle apprit que le
Saint-Père venait de l'instituer.

Cette Vulgate a pour auteur, on le
sait, un grand saint et un grand érudit
aussi pieux que Dieu, saint Jérôme.
Il avait, lui l'entrepreneur tout son
travail gigantesque, des documents
qui disparaissent depuis. Malheureuse-
ment le texte de saint Jérôme a péri,
avec d'autres trésors sans prix, dans
les invasions barbares de l'Europe.
De sorte que les textes qui existent
actuellement sont postérieurs à
l'époque où vivait le grand érudit.
"La difficulté ne peut être exagérée",
ayant l'invention de l'imprimerie, les
textes étaient reproduits par des scri-
bes et des copistes, de nombreuses
omissions se glissèrent dans le texte,
insuffisantes, est-il besoin de le dire,
à constituer des erreurs sur la foi et
la doctrine. Au cours des temps, ces
imperfections se multiplièrent et l'E-
glise a toujours eu le souci de les cor-
riger. Le Concile de Trente pressait
même ce travail, et on rédigea la ver-
sion clémentine qui est actuellement
en usage, mais qui, faite trop hâtive-
ment, n'a jamais été finale dans l'in-
tention de l'Eglise.

"Depuis lors, bien que des particu-
liers aient entrepris des revues criti-
ques de la bible, rien d'officiel n'a été
fait avant que le pape Pie X ait mis
la main à ce travail impérieux et
l'ait confié à un ordre célèbre par ses
travaux historiques et paléographi-
ques.

LA BIBLE PROTESTANTE
— "C'est pour recueillir des fonds pour
ce travail gigantesque que le président
de la commission a entrepris le voya-
ge d'Amérique. Inutile de dire que le
savant religieux a l'appui des protes-
tants et des catholiques, comme en fait
foi la liste des souscripteurs, car c'est
à tort qu'on a coutume de parler de
la bible catholique et de la bible pro-
testante. Il n'y a pas de bible pro-
testante, et tout ce qu'il y a, c'est
une seule bible, et tout ce qu'il y a,
contribuer à retrouver le texte le plus

LES OFFRES DU TRAMWAY

Dans une lettre adressée aux autorités municipales, M.
E. A. Robert expose les projets de la com-
pagnie pour améliorer le trafic

UN PRIVILEGE DE 40 ANS

Le président de la Compagnie des
Tramways a adressé aux Commissaires
de la ville une lettre importante
dont voici les parties essentielles :
Messieurs,
Nous recevons votre communi-
cation du 13 courant nous demandant
de vous soumettre les conditions qui
affectent le système de transport
dans cette ville et nos vues au sujet
de ce qui devrait être fait pour
donner aux citoyens du plus Grand
Montréal, un système assez élastique
pour rencontrer les besoins de la
ville et de la population, et à
quelles conditions la compagnie est
prête à l'entreprendre.

De temps à autre, dans le passé, des
discussions ont eu lieu entre votre
Commission, le conseil de la ville et
nous-mêmes, au sujet de suggestions
qui ont été faites pour des améliorations
et des extensions, mais l'accroissement
de Montréal, depuis quelques années
a nécessité une étude plus étendue de
la question.

L'accroissement de Montréal de-
puis quinze ans a été constant et a
augmenté d'année en année.
Les facilités des voies ferrées dans
le district central de la ville n'ont
pratiquement pas été accrues du tout.
D'autre part, les voyageurs transpor-
tés par cette compagnie en 1899
étaient au nombre de 138,000, et en
1912-1913 ils atteignent le chiffre
de 159,892,000.

En pratique, tout le service doit
passer par la Compagnie n'a que
quatre voies, soit : une sur la rue No-
tre-Dame Est, une rue Saint-Jacques,
allant à l'Ouest, et deux rue Craig,
comme en 1899.

La population a augmenté dernièrement
et augmente encore au taux
de soixante mille par année, ce qui
nécessite de soixante-quinze à cent
wagons additionnels par année.
D'un autre côté, le service de la
ville, le petit territoire au centre, où vi-
vait une grande partie de la popula-
tion en 1899, et où la proportion de
ceux qui se rendaient à pied à leurs
affaires était beaucoup plus grande
qu'aujourd'hui.

Après avoir constaté la congestion
du trafic M. Robert termine en ex-
posant les moyens d'y remédier.

Ceci, dit-il, peut se faire de trois
manières :

1. Une nouvelle artère doit être
ouverte entre la Place Viger ou à
un point quelconque près de là,
et la square Victoria, en vue de pré-
parer pour le trafic général, à la
gare Winsor.

2. Un boulevard convenable de-
vrait être ouvert du nord au sud, de
la rue Craig à la rue Mont-Royal ou
à la rue Van Horne, ou mieux encore
entre l'avenue du Parc et le boulevard
Saint-Laurent serait désirable au
plus haut point, parce l'augmentation
rapide de la population et du trafic
Est se fait sentir dans la
partie nord-est de la ville et conti-
nuera probablement à l'être. Nous
croisons que la rue Saint-Urbain se-
rait la plus propre à cette fin.

Pour ce qui est du transport par
le tramway de surface, avec les sug-
gestions ci-dessus, qui devraient
être réalisées immédiatement, toute
extension qui pourrait être jugée né-
cessaire à un moment donné pour
satisfaire au besoin du trafic, pour-
rait s'effectuer d'année en année au-
tomatiquement à mesure que le be-
soin s'en ferait sentir. Des mesures
immédiates devraient être prises
pour faire construire des trottoirs
sous les voies de chemins de fer à
vapeur et à deux extrémités au moins
sous le canal Lachine. Cela aurait
pour effet de rendre la circulation
libre pour le trafic général entre les
différentes parties de la ville.

Etant données les distances à cou-
vrir entre les différentes localités
de la banlieue, récemment annexées
et susceptibles d'être annexées, et le
district des affaires de Montréal, et
d'autre part l'accroissement
excessif de population qui s'est pro-
duit d'année en année, il est néces-
saire que la question des voies sou-
terraines soit étudiée immédiatement.

Nous croyons que si les recom-
mandations ci-dessus sont mises à
exécution, nous pourrions nous en-
tendre sur les deux boulevard mentionnés
et premier souterrain requis pour le
trafic devra partir d'un point de la
rue Craig, entre les rues Bleury et
Saint-Denis, et montant vers le
Nord, jusqu'à l'avenue du Mont-
Royal, l'avenue Van Horne ou quel-
que autre point dans cette section
de la ville.

Le souterrain suivant devra être
construit de l'Est à l'Ouest sous la
rue Saint-Catherine, probablement.
Il serait recommandable de suivre
une ou deux alternatives après ces
deux souterrains. L'une pourrait
être la construction d'une voie sou-
terraine sous la rue Notre-Dame ou
la rue Saint-Catherine, probablement.
L'autre pourrait être la construction
d'un souterrain sous la rue Victoria,
ou l'on pourrait construire un souterrain
d'Hochebourg d'un point de
ce voisinage jusqu'à square Victoria,
avec un embranchement se diri-
geant vers le Nord-Ouest, vers
Westmont et Notre-Dame de Grâ-
ces.

La proposition que vous pourriez
soumettre serait, si vous décidez
de conserver la rue Sherbrooke
comme la plus ancienne et un pas
considérable vers l'unité chrétienne
nous désirons tous.

CHEZ LE GOUVERNEUR
On ne peut avoir une preuve
plus frappante de la sympathie
qui nous réunit, que la preuve
de l'oeuvre de Dom Gasquet, que l'invita-
tion que son secrétaire a trouvée à
son adresse en descendant à l'arche-
vêché. Elle venait de la maison du
gouverneur-général et allait à diner,
dans le passage à Ottawa, le su-
périeur général des Bénédictins, et
Dom Langdon parle notre langue
avec une pureté et une élégance à
faire envie à un Parisien. Rien d'é-
tonnant d'ailleurs, puisqu'il a eu
dans son enfance une gouvernante
française.

L'esprit très ouvert, il observe
beaucoup et est étonnamment ren-
seigné sur le mouvement politique au
Canada. Nous aurions des choses à
dire là-dessus et de très intéressantes
encore, mais nous avons dû nous en-
tendre sur la question de la pa-
role, et nous nous sommes contentés
de notre conversation qui a roulé sur
le terrain éternel de la politique.

Dom Langdon parlait, samedi soir
à la salle Nazareth, et on peut juger
de l'importance de la soirée, par le
nombre d'impairément dans cette
conférence hâtivement rédigée, de
l'intérêt des choses qu'il aura à dire,
L. D.

comme rue d'habitation et d'en ex-
clure les voies de surface, d'y me-
tre une ligne d'autobus, ainsi que
dans les boulevards que vous pour-
riez ouvrir et où vous en voudriez
pas mettre vos voies.

La compagnie serait prête à con-
senter aux principales propositions
suivantes, sujettes à la mise en pra-
tique par l'avis de la Ville et l'avis
de l'avis de la compagnie, des dé-
lais proposés à la commune.

La Ville prendrait immédiatement
les mesures nécessaires pour expro-
prier et élargir la rue Vitré de la
rue Saint-Denis ou des environs à
la rue Bleury ou au square Victo-
ria d'après l'acte des chemins de
fer de Québec, tel qu'amendé par
le statut de Québec, 3, Georges V.
en expropriant cent pieds ou plus,
de chaque côté, en plus de la lar-
geur requise pour la chaussée, ce
qui donnerait 80 ou encore mieux
100 pieds de rue, la compagnie con-
sentant à payer l'intérêt et le fonds
d'amortissement pour la moitié du
coût net, après que les propriétés
de chaque côté auraient été ven-
dus au profit de la Ville et à
certaines conditions; la Compagnie
pourrait faire la même chose pour
le boulevard qui pourrait être ou-
vert de la rue Craig vers le Nord.

La compagnie prolongerait des voies
de surface qu'elle croirait nécessaires
de faire de temps à autre, selon les
besoins de la ville, la Ville et la
Compagnie s'engageraient, la pre-
mière à fournir les rues, la secon-
de à faire la construction des voies.
Dans le cas où la Ville consentirait
quant à la nécessité de ces prolonge-
ments, la Ville et la Compagnie
s'engageraient à soumettre la ques-
tion à un tiers parti dont la déci-
sion serait finale, quant aux frais,
pour la compagnie et pour la Ville.

Pour ce qui est des souterrains
nécessaires aux endroits où la
Compagnie opère son service, sous
les chemins de fer et le canal, en
rapport avec ses lignes de surface,
la Compagnie consentirait à payer
la moitié de l'intérêt et du fonds
d'amortissement sur le coût des sou-
terrains, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

Elle commencera la construction
du troisième avant le parachèvement
du second. Elle s'engage à exécuter
les travaux de construction d'entre-
prises, en dehors de la propor-
tion du coût qui serait supportée
par la Ville. Cette proposition est
proposée en s'appliquant pas aux
approches des chemins de fer ni à
leurs terminus.

La compagnie est prête à con-
struire et à exploiter à ses propres
dépens les tramways souterrains ci-
dessus mentionnés, à la condition
qu'elle garantisse les obligations hypo-
thécaires émises par la compagnie pour
couvrir le coût des dits tramways
souterrains.

Elle est prête à commencer la
construction du premier souterrain
dans les trois ans à compter de la
construction du second souterrain
indiqué sous la rue Saint-Cathé-
rine, dès que — au plus tard — sera
terminé le premier souterrain.

L'OPINION DE M. WARD

L'ECHEVIN DU QUARTIER SAINT-
GEORGES PENSE QUE LE CHEF
DES POMPIERS A EU TORT DE
RECOMMANDER L'ACHAT DU
TERRAIN DE LA RUE SAINT-
LUC.

LA CASERNE No 3

L'enquête municipale se fait aus-
si souvent sur les propriétés qu'on
a refusé d'acheter que sur celles
que la Ville a acquises. On a assez
longuement questionné ce matin M.
James Woodhouse, propriétaire
d'un terrain situé à Bordeaux et re-
fusé par la Ville. M. Woodhouse a
offert sa propriété à la Ville en fé-
vrier.

On appelle ensuite l'échevin L.-
A. Lapointe qui a demandé par la
Compagnie d'Immobilier, le cas de
définitif, puisque M. J.-P. Grace di-
sait dans une lettre reçue le même
jour que la propriété coûterait \$5-
000 de plus. Dans un autre rapport
les commissaires déclarent qu'il
n'y avait pas d'autre terrain conven-
nable ni à meilleur marché. Le rap-
port a été adopté, sept échevins votant
contre.

L'échevin Martin dit qu'il a de-
mandé aux commissaires la raison
de la majoration de \$5,000 et n'en
a pas été satisfait. Il a dit qu'il
était trop élevé. Il trouvait d'ailleurs
qu'on construit de trop beaux pos-
tes, surtout dans les quartiers an-
nexés. L'échevin Martin fait une dé-
claration du côté de la Longue-Pointe.
Tout le terrain de la Longue-Pointe
au Bout de l'île est formé d'une cou-
che mince de terre forte et de glai-
se bleue et rouge. On aurait, dit-il,
dû faire des sondages avant d'ache-
ter. Puis M. Martin parle du terrain
où il voudrait voir la bibliothèque,
rue Sherbrooke, à l'angle de la rue
Beaudry, où, dit-il, les commissaires
ont fait des sondages dès que les
dés ont été demandés, parce qu'ils étaient
déterminés à ne rien construire
là. Les sondages ont amené à l'